

## **CLOS DU CHU DE BORDEAUX**

Place Amélie Raba Léon  
33076 BORDEAUX CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2020



CLOS DU CHU DE BORDEAUX  
Place Amélie Raba Léon  
33076 BORDEAUX CEDEX

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercices clos 31/12/2020

Mesdames, Messieurs les membres de l'Association,

### Impossibilité de certifier

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 mars 2024 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLOS DU CHU DE BORDEAUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations des exercices écoulés ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

### Fondement de l'opinion

Compte tenu de l'absence de désignation obligatoire d'un commissaire aux comptes à compter de l'exercice clos au 31/12/2019 et du délai tardif de notre nomination, nous n'avons pas été en mesure d'effectuer nos travaux et avons été dans l'impossibilité de collecter des éléments suffisants permettant d'aboutir à une opinion sur les comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

### Vérifications spécifiques

#### Aucentur

SARL au capital de 10 000 euros – 490 939 295 R.C.S Bordeaux – 19-21 rue de Commandant Cousteau 33100 Bordeaux  
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Grande Aquitaine

N° TVA intracommunautaire : FR64490939295

Tél : 05 56 97 77 76

bordeaux@aucentur.fr



---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**AUCENTUR**

Commissaire aux comptes

Bordeaux, le 10 décembre 2024

**Laurence VERSAILLE**

Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	46 294	26 528	19 766	5 042	14 725	292.06	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées	1 260 570		1 260 570	1 260 570			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	15 245		15 245	15 245			
<b>Total I</b>	1 322 109	26 528	1 295 581	1 280 857	14 725	1.15	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	16 439		16 439	20 606	4 167	
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	57 392		57 392	57 140	253	0.44
	Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	524 639		524 639	545 583	20 944	3.84	
Charges constatées d'avance (2)							
<b>Total II</b>	598 470		598 470	623 329	24 859	3.99	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 920 580	26 528	1 894 052	1 904 186	10 134	0.53	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	1 608 044		1 687 323		79 279	4.70
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	34 683		79 279		113 962	143.75
	<b>Situation nette (sous total)</b>	1 642 727		1 608 044		34 683	2.16
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	91 469		91 469			
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	1 734 197		1 699 514		34 683	2.04
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 067		9 057		3 990	44.05
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	154 488		188 136		33 648	17.88
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	300		7 479		7 179	95.99
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
	<b>Total IV</b>	159 855		204 672		44 817	21.90
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 894 052		1 904 186		10 134	0.53

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

5 067 204 672  
9 057

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation</b> (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens			1 184	100.00
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	261 628		13 723	4.98
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	286 962		975	0.34
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	251 770		161 735	39.11
<b>Total I</b>	<b>800 361</b>		<b>175 667</b>	<b>18.00</b>
<b>Charges d'exploitation</b> (2)				
Achats de marchandises	13 527		70 817	83.96
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	468 732		8 393	1.76
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 445		1 876	52.57
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	284 782		210 542	42.51
<b>Total II</b>	<b>772 486</b>		<b>287 875</b>	<b>27.15</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>27 875</b>		<b>112 208</b>	<b>133.05</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	4 198	5 055	857	16.95
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	<b>4 198</b>	<b>5 055</b>	<b>857</b>	<b>16.95</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>4 198</b>	<b>5 055</b>	<b>857</b>	<b>16.95</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>32 073</b>	<b>79 279</b>	<b>111 352</b>	<b>140.46</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	2 700		2 700	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	<b>2 700</b>		<b>2 700</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	90		90	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	<b>90</b>		<b>90</b>	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>2 610</b>		<b>2 610</b>	
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>807 259</b>	<b>981 083</b>	<b>173 824</b>	<b>17.72</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>772 576</b>	<b>1 060 361</b>	<b>287 785</b>	<b>27.14</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>34 683</b>	<b>79 279</b>	<b>113 962</b>	<b>143.75</b>